



SAINT-EUSTACHE

21 et 28 juin 2014

SAINT-EUSTACHE

2 impasse Saint-Eustache - 75001 Paris

Tél. 01 42 36 31 05

paroisse@saint-eustache.org

www.saint-eustache.org

## Ordonner des prêtres?

La vie sacramentelle est un éternel recommencement et, en même temps, un processus de croissance ! Recevoir un sacrement n'est pas un aboutissement mais bien un nouveau départ. Et ça n'est pas qu'une facilité de langage de le dire ! L'Eglise en effet n'est pas le Royaume de Dieu sur terre mais la communauté des disciples du Christ. Des disciples, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui se laissent enseigner par leur maître, qui sont conscients de la longueur mais aussi de la beauté du chemin. Pour un chrétien chaque rencontre du Christ dans un sacrement est une « réactivation » du baptême, si l'on peut dire : une manière de revenir au réel, d'élargir sa conscience, de percer la gangue de tout ce qui nous coupe des autres et donc de Dieu, de nous sentir à nouveau responsables de l'annonce de l'Évangile et de sa crédibilité.

La vie sacramentelle n'est donc pas un *cursus honorum*, le CV du bon chrétien, une « carrière » spirituelle : la dignité baptismale, unique, reste identique à chaque étape de la vie. Bien sûr il faut, pour la croissance du corps ecclésial, reconnaître des fonctions diverses dans l'engagement et le témoignage. C'est pourquoi l'Eglise ordonne : notamment des prêtres, des « anciens dans la foi » car tel est le sens du mot prêtre (presbyteros en grec signifie « ancien »). Le prêtre, à mon sens, est moins un clerc (beaucoup de gens aujourd'hui sont des clercs), un religieux (il ne l'est pas canoniquement), un père ou encore un pasteur qu'un « ancien ». Un

« ancien », c'est-à-dire quelqu'un qui puisse rappeler que l'on peut *durer* dans la foi, qu'il vaut le coup de *durer*, à distance parfois des emballements liés à certains débats d'opinion : que faire mémoire de Jésus ouvre un chemin d'avenir, que se laisser façonner par lui peut ouvrir un destin nouveau à tout homme. Que la foi n'est pas l'enthousiasme d'un moment, un feu de paille ou un « trip » vaguement spirituel.

Bien sûr dans les époques dites « de chrétienté » (où la société était « chrétienne » de manière homogène) l'on pouvait être un ancien, un prêtre, à 24 ans. Dans la situation historique que nous vivons il est bon que les hommes que l'Eglise ordonne aient pu mûrir humainement leur projet. En se rappelant notamment qu'ils seront moins des chefs de communautés que des disciples explicites, des hommes (...pour l'instant !) qui continuent de se laisser instruire par le Christ. Qu'une pastorale d'encadrement doit peu à peu céder le pas à une pastorale d'engendrement, où chacun puisse accompagner l'autre dans ses luttes et ses renaissances, en prenant souci de lui. Nous sommes donc invités à prier pour ceux qui vont être ordonnés prêtres en cette fin du mois de juin dans toute la France ! C'est l'Esprit du Christ qui veut les investir pour que, dans l'exemple de la prière, l'eucharistie célébrée avec amour et le service de l'Eglise, ils soient prêtres selon son cœur.

Jérôme Prigent, de l'Oratoire, vicaire

# AGENDA

- **Vendredi 20 juin** *Les 36 heures de Saint-Eustache (du 20 au 21 juin).*
- **Dimanche 22 juin** *Fête du Saint-Sacrement.  
11h, Messe de Première Communion (église).*
- **Jeudi 26 juin** *18h30, Réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul (presbytère).*
- **Vendredi 27 juin** *Retraite du groupe Jeunes Adultes à Valognes (du vendredi 27 au dimanche 29 juin).  
18h30, Réunion de l'Equipe pastorale (presbytère).  
19h30, Dîner KT : parentes, enfants et l'équipe pastorale (presbytère).*
- **Samedi 28 juin** *9h30, Ordinations presbytérales à Notre-Dame de Paris.  
11h, Réunion de Préparation au baptême (presbytère).*
- **Dimanche 29 juin** *12h30, Apéritif de fin d'année et inauguration des nouveaux panneaux historiques (église).*
- **Samedi 5 juillet** *Début des vacances d'été.  
20h30, Réunion du groupe Catéchuménat (presbytère).*
- **Lundi 7 juillet** *Début des horaires d'été (voir encadré).  
Session Conseil de l'Oratoire à Lyon (du 6 au 9 juillet).*
- **Jeudi 10 juillet** *19h, Réunion des Visiteurs de Saint-Eustache (salle de la Pointe).*

**SAMEDI 21 JUIN** : EXCEPTIONNELLEMENT, LA MESSE DE 18H AURA LIEU DANS LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

## FESTIVAL DES 36H DE SAINT-EUSTACHE



Pour la neuvième année consécutive, Saint-Eustache propose 36 heures de musique non-stop **du vendredi 20 juin 13h au samedi 21 juin 21h**. Chaque année, ce sont plus de 10 000 personnes qui entrent à Saint-Eustache pour participer à cet événement éclectique. **Venez nombreux!**

## ORDINATIONS PRESBYTÉRALES

**Samedi 28 juin à 9h30**

**Le samedi 28 juin 2014, à 9h30**, à Notre-Dame de Paris, le cardinal André Vingt-Trois ordonnera sept nouveaux prêtres. Nous sommes tous invités à les entourer. Le parvis et l'intérieur de la cathédrale formeront un seul et même espace liturgique avec 4000 places assises, la cérémonie se déroulant en partie à l'extérieur et en partie à l'intérieur, (des écrans permettront aux fidèles de suivre l'ensemble de la célébration).

**Le vendredi 27 juin 2014 à 20h**, la veille des ordinations, messe à l'intention et en présence des futurs prêtres à Saint-Germain des Prés.



## DENIER DE L'ÉGLISE

**Un peu de terminologie** : Nous connaissons tous *la quête* au cours de la messe. Nous savons probablement moins que, à l'origine, du pain et du vin étaient souvent offerts par les fidèles au-delà des besoins de la célébration de la messe. Petit à petit, l'offrande de pain et de vin a été remplacée par une participation en numéraire. La quête est associée à l'offertoire, la présentation du pain et du vin. **La quête est avant tout un geste liturgique.** A Saint-Eustache, les quêtes du week-end concourent aux frais de fonctionnement et couvrent, notamment, les frais non négligeables des célébrations liturgiques. *Le casuel* est l'offrande faite à l'occasion de la demande d'une célébration liturgique : par exemple, par les parents qui demandent le baptême d'un enfant, par les fiancés qui se marient à l'église ou par les membres de la famille qui organise des obsèques. A Saint-Eustache, le montant de cette offrande est laissé à la libre appréciation des personnes concernées. *L'offrande de messe* est versée quand on demande la célébration d'une messe, souvent pour une personne vivante ou décédée. Le montant de l'offrande de messe, actuellement 16€, est déterminé par la Conférence des évêques de France.

**Enfin, le Denier de l'Eglise** : A la différence des quêtes, du casuel et des offrandes diverses, le Denier de l'Eglise n'est lié directement à aucune célébration liturgique. C'est un outil de gestion et l'un des moyens pour tout baptisé de faire un geste de solidarité financière. Participer au Denier c'est contribuer à la ressource budgétaire principale de la paroisse qui permet d'aller au-delà de la vie courante, de prévoir et bâtir l'avenir de Saint-Eustache, de sa vie et de sa mission au cœur de Paris. Il n'est ni souhaitable, ni nécessaire d'associer le Denier de l'Eglise à telle ou telle dépense particulière. Chacun sait que la baisse significative d'un poste représentant 30% de ses revenus nécessiterait des changements radicaux dans sa manière d'envisager l'avenir. Le Denier n'est, bien sûr, que l'une des multiples possibilités ouvertes aux baptisés de participer à la vie de leur paroisse. Mais, si l'on attend quelque chose d'elle, aujourd'hui ou demain, il est normal pour chacun de s'interroger sur sa responsabilité, financière aussi, pour son avenir.

**Les temps sont difficiles, très difficiles** : Il est possible de participer au Denier de l'Eglise par un prélèvement mensuel à partir de 3€, , par un don ponctuel en ligne sur le site de la paroisse ou en utilisant les enveloppes proposées dans les présentoirs. Le Denier n'est ni l'apanage des riches, ni le privilège des personnes âgées. Participer au Denier de l'Eglise est plutôt la responsabilité de tous ceux qui souhaitent que, dans le Quartier des Halles, Saint-Eustache porte le témoignage d'une paroisse spirituelle, culturelle et solidaire.

**A toutes les personnes qui donnent au Denier de l'Eglise à Saint-Eustache,  
merci de votre générosité, merci de votre fidélité.**

**George Nicholson, de l'Oratoire, curé**

### **HORAIRES D'ÉTÉ**

**Du lundi 7 juillet au dimanche 7 septembre inclus**

#### **L'église est ouverte:**

**Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00.**

**Le samedi de 10h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 19h15.**

#### **Messes en semaine:**

**Du lundi au vendredi à 12h30. Pas de messe à 18h.**

**Confessions et rencontre avec un prêtre sur rendez-vous.**

#### **Messes dominicales:**

**Samedi à 18h00 (messe anticipée du dimanche) .**

**Dimanche: pas de messe à 9h30. Messes à 11h00 et 18h00.**



## Dimanche 22 juin à 16h : L'HEURE MUSICALE

### REQUIEM - MAURICE DURUFLÉ

**Chœur « sine limine »** Antony - Wissous  
**Dir :** Stéphane HEZODE  
**Soliste :** Akiko KONNO

**Ensemble polyphonique de Limay**  
**Dir :** Rémi CORBIER  
**Orgue :** Georges BESSONNET

*Libre participation*

## INFORMATIONS DIOCÉSAINES

- **Mardi 24 juin : journée spéciale ordinations : qui seront les prêtres de demain ?** Dès 7h30 : émissions, reportages et interviews. De 20h30 à 22h00 : débat en direct et en public, animé par Pierre Moracchini, depuis la Conférence des Evêques de France. FM 100.7 - [radionotredame.com](http://radionotredame.com) - applications smartphones
- **Panorama économique et social.** Le Panorama économique et social de l'Eglise catholique de Paris vient d'être publié. Pour le télécharger : [www.paris.catholique.fr/Panorama-economique-2012-de-l.html](http://www.paris.catholique.fr/Panorama-economique-2012-de-l.html)



**Cerise** - 46 rue Montorgueil - 75002 Paris/ 01.42.21.43.18 - Facebook : Centre Cerise

**Deux jours « Soli'cité » à Cerise ! Vendredi 27 et samedi 28 juin** De 11h30 à 20h, expo-vente de 30 créateurs: bijoux, vêtements, déco, gâteaux, linge de maison, tableaux... Entrée libre. Hall et sous-sol de Cerise. Soirées de soutien à l'association « Entraïdes-citoyennes », partenaire de Cerise.

**Vendredi 27 juin de 20h30 à 22h30**: Apéro-dinatoire de 19h à 20h30: 6 euros.

**Soirée concert**. Première partie: Danse africaine avec la troupe Umojaa Danse Africa menée par Tshamala. Seconde partie de soirée, concert de Patrick Verbeke qui vous emmènera au pays du blues.. Tarif: 12,50 euros. Auditorium de Cerise.

**Samedi 28 juin à 20h**: **projection du film** « Au bord du monde » en présence de Sylvain Leser. Entrée 5 euros. Auditorium de Cerise.

**Débat dinatoire à 21h30**: en présence des 7 photographes et animé par le journaliste Pierre Benetti. 6 euros Programme et réservations: [www.entraïdes-citoyennes.org](http://www.entraïdes-citoyennes.org)

**Du 26 juin au 24 juillet**: Exposition photographique « Gens de rue» vue par 7 photographes. Vernissage dinatoire le samedi 28 juin à 18h30: 6 euros. Café Reflets.

**Samedi 28 juin de 11h à 18h** : Quartier en fête sur le thème du « rétro-champêtre »! Place Goldoni, rue St Denis, Passage du Grand Cerf. Animations enfants, concerts, Bal swing etc. Pièce de théâtre avec comédiens sur échasses à 14h angle Tiquetonne/ Goldoni. Ouvert à tous!

### **Bénévolat : Pour la rentrée 2014-2015**

Nous recherchons un/e bénévole **pour la permanence d'écrivain public** . Un/e bénévole **pour le FLE**. Un/e bénévole **pour le coin lecture des petits (0-6ans)**. Plusieurs bénévoles **pour l'Accueil et le Café**. **Contactez-nous au 01 42 21 39 91. Merci.**

**Vous voulez recevoir la lettre d'informations de Saint-Eustache ?** Inscrivez-vous sur :  
[www.saint-eustache.org/feuille-dinformation-paroissiale/bulletin-dinscription](http://www.saint-eustache.org/feuille-dinformation-paroissiale/bulletin-dinscription)

